

Le répertoire FINESS actuel

FINESS est le répertoire des établissements sanitaires et sociaux (90 000 établissements) mis à jour par les services déconcentrés de l'état - DDASS et DRASS – et référence pour les organismes d'assurance maladie et de nombreux acteurs du monde sanitaire et social.

● Les objectifs de FINESS

FINESS automatise l'inventaire permanent des équipements du domaine sanitaire et social tenu par le préfet de région. Il a été créé par la circulaire du 3 juillet 1979.

1. C'est un référentiel : l'identifiant FINESS est utilisé par les acteurs du domaine (ministère, CNAM, Etablissements, CPS)
2. C'est une base d'informations pour suivre l'adaptation de l'offre de soins aux besoins de la population : établissement de la carte sanitaire, préparation des CROSS
3. C'est un outil d'information des acteurs du domaine sanitaire et social
4. C'est un outil pour les statistiques : il sert de base de lancement des enquêtes, définition du champ, sélection des unités à enquêter de façon exhaustive ou tirage d'échantillon.

● Le champ

FINESS répertorie les établissements du domaine sanitaire et social dont l'ouverture est soumise à autorisation ou agrément de la part du ministère ou ses services déconcentrés ou des collectivités territoriales.

Etablissements sanitaires

Etablissements publics de santé

Etablissements de santé privés

Etablissements de prévention

Autres établissements sanitaires (laboratoires d'analyses)

Etablissements sociaux et médico-sociaux

Etablissements d'hébergement pour personnes âgées

Etablissements pour enfants et adultes handicapés

Etablissements et services sociaux d'accueil, d'hébergement et de réadaptation pour les personnes en difficultés

Etablissements pour la protection de l'enfance

Etablissements de formation sanitaire et sociale

● Les unités repérées

Les entités juridiques qui sont immatriculées sont les personnes morales responsables d'établissements sanitaires, sociaux ou de formation sanitaire et sociale ainsi que les entités promoteurs d'autorisations d'équipement matériel lourd.

Les établissements sont des unités de production de soins ou de prestations sociales localisées à une adresse géographique ou des unités qui font l'objet de budgets séparés ou annexes.

● Les informations

Les informations d'identification des unités comportent outre le n° FINESS, la raison sociale, l'adresse, le statut juridique et le domaine d'activité caractérisé par la catégorie.

Les informations relatives aux autorisations et installations associées à des capacités apportent une description plus fine : par exemple pour les établissements hospitaliers le court, moyen, long séjour selon le mode d'accueil hospitalisation complète, de jour, à domicile...

Dans le domaine social sont également décrites les clientèles accueillies selon le handicap, la dépendance...

Les utilisations actuelles de FINESS

● **FINESS base de lancement des enquêtes de la DREES sur les établissements**

FINESS intervient dans la définition du champ (classification des unités selon des nomenclatures) et sélectionne les unités à interroger – enquête exhaustive ou par échantillon -. On peut citer SAE statistique annuelle sur les établissements de santé publics et privés, EHPA enquête sur les établissements pour personnes âgées, ES enquêtes sur les établissements pour handicapés, SAPAD sur les services d'aide à domicile.

● **FINESS en tant que référentiel sur les établissements alimentent des applications de gestion du ministère**

GEODE gestion des enveloppes budgétaires, les tableaux de bord CAT et CHRS, ECHO gestion des délibérations des établissements publics et privés soumises à contrôles, SIGMED gestion des praticiens hospitaliers, ADELI pour le repérage des lieux d'exercice des professionnels de santé.

● **FINESS dans le système d'information de la CNAM**

Le suivi de l'Objectif National des Dépenses d'assurance maladie nécessite de repérer par le n° FINESS les établissements lieux de prescription ou d'actes prescrits qui font l'objet de remboursement aux assurés sociaux. Dans le Fichier des professionnels de santé (FINPS) monté en charge dans cadre de la distribution de CPS liée à SESAM VITALE le repérage des lieux d'exercice des professionnels prend appui sur FINESS.

La nécessité d'une refonte de FINESS

Des difficultés d'identification à travers FINESS, ou une qualité insuffisante des données dans le champ social, ont pu conduire à une appropriation insuffisante de cet outil par les utilisateurs potentiels (services déconcentrés, collectivités territoriales...). Dans le cadre de la réalisation de leurs missions propres cela a pu conduire à la création par chacun de ses propres fichiers, listes, tableaux... (le plus souvent sans lien avec l'identification nationale) ou au financement d'études en partie dans ce but. Ce foisonnement, sans identifiant commun, conduit à une difficulté actuelle de recollement entre ces différents fichiers, alors que par ailleurs un identifiant national existe déjà pour la plupart des établissements au travers des SIREN/SIRET gérés par l'INSEE.

L'évolution des besoins des différents utilisateurs a conduit à utiliser FINESS pour satisfaire des objectifs qu'il n'avait pas été conçu pour satisfaire au départ. Cela conduit à ce que l'application actuelle ne soit pas parfaitement adaptée aux besoins actuels. La clarification d'un certain nombre de concepts utilisés dans FINESS semble aussi nécessaire. De nouveaux acteurs ont pris leur place tels que des agences en charge de gérer de nouveaux pans de l'information : ATIH et PMSI, ANAES, GMSIH ...

La nécessité d'une refonte se situe dans un contexte plus large qui touche à la simplification des procédures administratives et à une éventuelle opportunité de refonte de tout ou partie du système d'information du ministère et de ses partenaires. **Une étude de faisabilité** réalisée par un cabinet de consultants constitue la base sur laquelle vont s'appuyer les travaux avec les axes suivants :

- L'évolution de **SIRENE avec la mise en place de SIRENE 3** et l'introduction de nouveaux concepts d'entités fonctionnelles et budgétaires ;
- **Une réflexion de la CNAMTS** (Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés) sur l'ensemble de ses référentiels devant notamment déboucher sur la création d'un référentiel de l'offre de soin ;
- **La Loi 2002-2 du 2 janvier 2002** rénovant l'action sociale et médico-sociale et donnant l'obligation de systèmes d'information compatibles à tous les niveaux (état, assurance maladie, collectivités territoriales, établissements) ;

- **Le besoin d'amélioration de la qualité** de l'ensemble des bases de données existantes

Cette étude devra permettre de présenter quelques scénarios de développement du futur système et d'évaluer l'intérêt économique pour décider du lancement de l'étude détaillée.

Ce projet de refonte se décline suivant les 4 missions du répertoire :

1 . FINESS en tant que référentiel commun à de nombreux partenaires :

L'identifiant FINESS est une référence largement utilisée par un grand nombre d'acteurs du secteur sanitaire et social (*en particulier les caisses d'assurance maladie*).

Mais **les processus de gestion** de cette identification sont variés et apparemment peu fiables :

- Faute de s'inscrire dans le cadre d'un guichet unique type centre de formalité des entreprises (CFE), les circuits de création et de gestion sont complexes et variables ;
- La transmission d'informations uniquement par voie papier (en particulier avec les conseils généraux) entraîne une lenteur dans les procédures.

Il semble en particulier intéressant d'aller vers :

- la constitution d'un **répertoire d'identification associé à SIRENE** utilisable par tous, à vérifier sur l'ensemble des types de structures répertoriées,
- **l'externalisation des fonctions de gestion** (notion d'applications clientes) pour recentrer l'application de gestion du répertoire sur l'identification,
- l'adoption d'un **schéma général des données** qui à la fois décline les informations de base (le noyau) et donne des éléments pour l'articulation avec les **autres systèmes d'information**, utilisateurs du système d'identification.

Il semble également important dans ce projet d'évolution de répertoire

- d'en redéfinir le **périmètre** en particulier dans le champ social (en particulier ceux des **Conseils Généraux**) mais aussi sanitaires (installations de chirurgie esthétique, cabinets libéraux ...);
- d'en étudier l'articulation avec les fichiers de professionnels de santé ;
- de bien redéfinir les **concepts** qui sont gérés (types d'établissements, nomenclatures...), ou à gérer (notion de subdivisions fonctionnelles, équipements médicaux lourds); ;
- de bien comprendre et décrire les **processus** qui sont gérés (autorisations, mise en œuvre, installation, planification) ;
- de définir **l'origine d'informations** fiables et exhaustives, avec des **circuits de mise à jour vertueux** propres à assurer l'exactitude et la complétude des données et l'optimisation des flux d'information clients ou fournisseurs d'information....

2. FINESS en tant que base d'informations pour gérer l'adaptation de l'offre de soins

Des besoins de gestion sont à satisfaire, par exemple

- la gestion d'un historique ;
- la conduite des différentes missions d'intérêt public (schémas territoriaux...), l'aide à la formalisation des arrêtés ou des contrats... ;
- la capacité à communiquer entre établissements et administrations, collectivités et de lancer des alertes, autour de la notion d'annuaire.

Il apparaît nécessaire d'examiner l'ensemble des besoins des utilisateurs chez tous les partenaires du projet pour préciser le périmètre et la nature des applications clientes.

3. FINESS en tant qu' outil d'information des acteurs du domaine sanitaire et social

Les possibilités d'identification à travers le futur répertoire associé de SIRENE, l'amélioration de la qualité des données dans le champ social, doivent conduire à une appropriation meilleure de cet outil par les utilisateurs potentiels (services déconcentrés, collectivités territoriales...). Cette utilisation accrue sera elle-même facteur d'amélioration, un fichier étant d'autant plus à jour qu'il est utilisé.

D'autre part l'information du public devient une mission importante de l'état. Il est donc important de doter le répertoire des outils de consultation, d'extraction de données, et de recherche qui le rendront accessibles à tous les partenaires, travailleurs sociaux, voire grand public, dans le respect de règles de confidentialité à définir.

4. Finess en tant qu'outil pour les statistiques

Les statistiques établies à partir du contenu de FINESS peuvent actuellement être faussées du fait des évolutions successives de FINESS qui ont conduit à introduire des notions parfois interprétées de manière hétérogène d'une région à l'autre.

La clarification des concepts gérés dans le futur répertoire garantira la cohérence des statistiques qui en sont extraites directement, assurera sa cohérence vis-à-vis des enquêtes et permettra la mise en relation des résultats

D'autre part les outils d'investigation dans le domaine sanitaire et social se sont diversifiés (SAE, enquêtes sociales, PMSI) et quelquefois multipliées vis-à-vis des établissements de manière parfois redondantes. La gestion d'un identifiant commun fiable permettra le partage de résultats d'enquêtes entre les différents acteurs du système sanitaire et social.

Les modalités de conduite de la refonte

L'association à ce travail de tous les utilisateurs potentiels de ce répertoire est importante pour permettre de définir une évolution présentant une rentabilité maximale des moyens publics investis sur le projet.

Pendant la réalisation de ce travail la maintenance du fichier actuel se poursuivra en concertation avec la mission MARINE .

Un travail d'explicitation et de mise à niveau de la réglementation est également à envisager.